

-----  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2019 – 093 DU 22 MARS 2019**

portant ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 19 décembre 2018, entre la République du Bénin et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), dans le cadre du financement partiel du Projet d'électrification rurale de cent (100) localités par le réseau centralisé en République du Bénin.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la loi n° 2019-15 du 22 mars 2019 portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 19 décembre 2018, entre la République du Bénin et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), dans le cadre du financement partiel du Projet d'électrification rurale de cent (100) localités par le réseau centralisé en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement,

**DÉCRÈTE**

**Article premier**

Est ratifié, l'accord de prêt d'un montant de vingt-neuf millions cinq cent mille (29 500 000) dollars US, équivalant à seize milliards deux cent vingt-cinq millions (16 225 000 000) de francs CFA environ (au taux indicatif de 1 dollar = 550 F CFA), signé à Cotonou, le 19 décembre 2018, entre la République du Bénin et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), dans le cadre du financement partiel du Projet d'électrification rurale de cent (100) localités par le réseau centralisé en République du Bénin et dont le texte se trouve ci-joint.

**Article 2**

Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 22 mars 2019

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



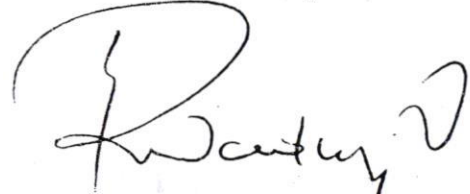
**Patrice TALON.-**

Le Garde des Sceaux, Ministre de  
la Justice et de la Législation,

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



**Séverin Maxime QUENUM**



**Romuald WADAGNI**

Le Ministre de l'Énergie,



**Dona Jean-Claude HOUSSOU'**

**AMPLIATIONS** : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2 – MEF 2 – MJL 2 – ME 2 – AUTRES MINISTERES 19 – SGG 4 – JORB 1.

**ACCORD DE PRET ENTRE LA BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE  
DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO ET LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU  
BENIN POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE  
DE CENT (100) LOCALITES PAR LE RESEAU CENTRALISE  
EN REPUBLIQUE DU BENIN**

PRET N° 122/AP/LA/BIDC/EBID/12/2018

---

ORIGINAL : FRANÇAIS

C O N F I D E N T I E L

11.9 DEC 2018